

VILLE DE  
VILLERS-LE-LAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

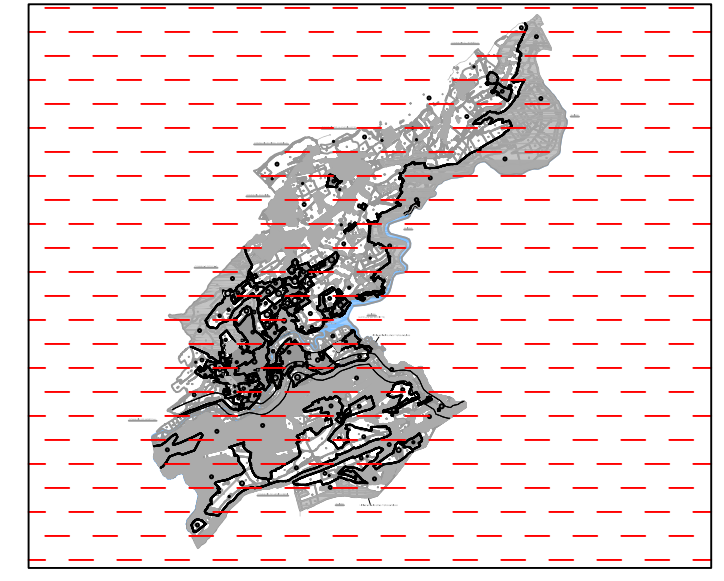
DOCUMENT GRAPHIQUE N°4

Approuvé les  
11 / 09 /08 et ...

PLAN DE ZONAGE

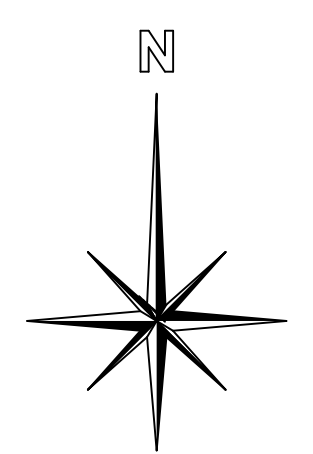

Echelle: 1/ 10 000

Modifié le  
15 / 05 /09



**ATELIER D'URBANISME  
ET D'ARCHITECTURE**  
P. H. REGNIER

MONTBELIARD 1 Rue de Champollion 25200 BELHONCOURT TEL: 03.81.96.21.25 FAX: 03.81.96.41.77  
BELFORT 13 Rue d'Alsacien 90000 BELFORT



LEGENDES

ZONES URBAINES	UC	Zone Urbaine centrale à forte mixité (correspondant au centre ville et à ses continuités intégrant habitat, commerces, activités, services...)
	U	Zone Urbaine générale (à dominante d'habitat intégrant services et activités)
	Ud	Secteur de la zone U non desservi par le réseau d'eau potable
	Uh	Secteur de la zone U concerné par un pipeline
	Up	Secteur de zone U à sensibilité paysagère ou, et patrimoniale
	UL	Zone Urbaine à vocation de loisirs (intégrant équipement publics sportifs)
	UZ	Zone Urbaine à vocation artisanale et industrielle
ZONES A URBANISER	AU	Zone à urbaniser à dominante habitat
	AUp	Secteur de zone AU à sensibilité paysagère ou, et patrimoniale
	AUL	Zone à urbaniser à vocation de loisirs
	AULr	Zone à vocation de loisirs (secteur inondable)
	AUZ	Zone à urbaniser artisanales ou industrielles
	ZAU	Zone à urbaniser à moyen ou long terme
ZONES NATURELLES	N	Zone naturelle générale
	NE	Zone naturelle intégrant des équipements publics
	A	Zone agricole
	AL	Zone agricole intégrant des équipements de loisirs
	ip	Emplacement réservé
	ip	Bâtiment agricole d'intérêt patrimonial (R123-12)
	— — — — —	Voie bruyante de type III et IV
	— — — — —	Limitation des zones
	— — — — —	Limitation territoire communal
	— — — — —	Zones boisées

LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.) S'APPLIQUE A TOUTES LES CATEGORIES DE ZONES U ET AU